

Grille de cotation des candidats à la mobilité/nomination

Rempli par l'agent

Critères	Notice d'attribution des points		Nb de points
Actuellement affecté au CTA/CODIS	Oui Non	8 points 0 point	
Actuellement affecté au GFOR	Oui Non	8 points 0 point	
Actuellement affecté aux UMG	Oui Non	5 points 0 point	
Actuellement en service hebdomadaire	Oui Non	5 points 0 point	
Actuellement affecté dans un centre à cycle diurne/nocturne	Oui Non	4 points 0 point	
Actuellement affecté dans un centre à forte sollicitation opérationnelle, dont le ratio nbr d'inter année précédente/effectif mini diurne >400	Oui Non	4 points 0 point	
Actuellement affecté dans une zone urbaine sensible (BENA, ORNA, VILO, MERI, BRU)	Oui Non	4 points 0 point	
Actuellement affecté par nécessité de service (ex : affectation non choisie)	Oui Non	5 points 0 point	
Age au 31/12 de l'année en cours	1 an	1 point	
Distance affectation actuelle/domicile >40kms et souhaitant diminuer cette distance	Oui Non	2 points 0 point	
Nombre d'années dans l'affectation au 31/12 de l'année en cours	1 an	2 points	
Nombre d'années dans le cadre d'emploi au 31/12 de l'année en cours	1 an	1 point	
Nombre d'années de SPP au 31/12 de l'année en cours	1 an	2 points	
Spécialité/diplôme demandé par l'administration ou pouvant être mise en oeuvre dans la future affectation (SAV, RCH, RAD, IMP, PLG, TRS, SD)	1 spécialité	4 points	

Rempli par la hiérarchie

Critères	A améliorer	Standard	Remarqué	Nb de points
Avis du chef de centre/service sur l'investissement dans la vie du centre/service	0 points	2 points	4 points	
Avis du chef de centre sur les qualités professionnelles	0 points	2 points	4 points	
Avis du chef de groupement sur les qualités professionnelles	0 points	2 points	4 points	

Total de points

--

Cadre réservé à l'administration

Défavorable sauf dans le cadre d'une nomination au grade supérieur

Ancienneté à la date d'affectation envisagée <5ans CTA/CODIS dans le cadre d'une 1ère affectation ou <3ans CTA/CODIS	
Ancienneté à la date d'affectation envisagée <3ans suite à nomination	
Ancienneté à la date d'affectation envisagée <2ans dans l'affectation	
Spécialité acquise <2 ans à la date d'affectation envisagée, ne pouvant être mis en oeuvre dans la future affectation	

- Priorité au grade sur le premier tour
- Rempli par le candidat à la mutation
- Validé par le CDC
- Grille transmise avec la demande de mobilité au GRH qui n'a plus qu'à enregistrer le nombre de points à l'instar de l'avis TF/F/D
- Remplacer le critère TF/F/D par le nbr de point, "Social" ou défavorable dans le tableau de classement des candidats à la mobilité